

ASSEMBLEE PAROISSIALE – printemps 2020.

Selon le courrier du 10.06.2020, les membres de l'Assemblée paroissiale ont exercé leurs droits de vote par correspondance en raison de la pandémie du COVID-19.

Le dépouillement a été effectué le 29 juin dernier en présence de :

Yves Genton, Président de l'Assemblée paroissiale

Samuel Verdan, Président du Conseil de paroisse

Janie Ansermot, secrétaire de l'Assemblée paroissiale

Résultats des votes :

Participation : 33 votes
Unanimité : 26 votes
Abstention : 7 votes (détail ci-dessous)

Adoption du PV de l'Assemblée du 24.11.2020	2 absentions
Approbation des comptes 2019	4 absentions
Approbation du rapport d'activités du Conseil de paroisse pour l'année 2019	2 absentions
Donner décharge au Conseil pour sa gestion de la paroisse en 2019	4 absentions
Élection de M. Philippe Cosandey à la Commission de gestion et des finances	1 abstention

Lors de l'ouverture du courrier, Mme Brauchli, déléguée de paroisse a tenu à informer l'Assemblée des points suivants :

- Les cultes mensuels, ainsi que la célébration œcuménique du Souvenir et la célébration de Noël ont eu lieu à la Maison du Pèlerin en 2019.
- Deux célébrations œcuméniques inter-EMS à Vassin ont été suivies, comme à l'accoutumée, d'une collation conviviale.
- Depuis mars 2020 les cultes ont dû être supprimés en raison de la pandémie.

Chardonne, le 29 juin 2020

Le président : Yves Genton

la secrétaire : Janie Ansermot